

Croix des têtes

De Topo Paralpinisme



Sommaire

- 1 Caractéristiques
- 2 Attention ! Période d'interdiction
 - 2.1 Nidification de Gypaètes
 - 2.2 Hélicoptères
- 3 Exits
- 4 Accès : 2h
- 5 Info ailes
- 6 Info Pantz
- 7 Variante
- 8 Accès variante
- 9 Autre saut de ce secteur

Caractéristiques

- **Lieu** : Face sud/sud-ouest de la Croix des Têtes
- **Hauteur** : 1er exit : 550/600 mètres 2ème exit : 500 mètres et 1700 mètres au max

- **Matériel** : rappel de 35 mètres pour le 2ème exit
- **Posé** : facile à proximité du terrain de foot de « St Julien Mont Denis »
- **Première** : Nicolas Joubert et Michaël Roux le 25 juillet 2004.

Attention ! Période d'interdiction

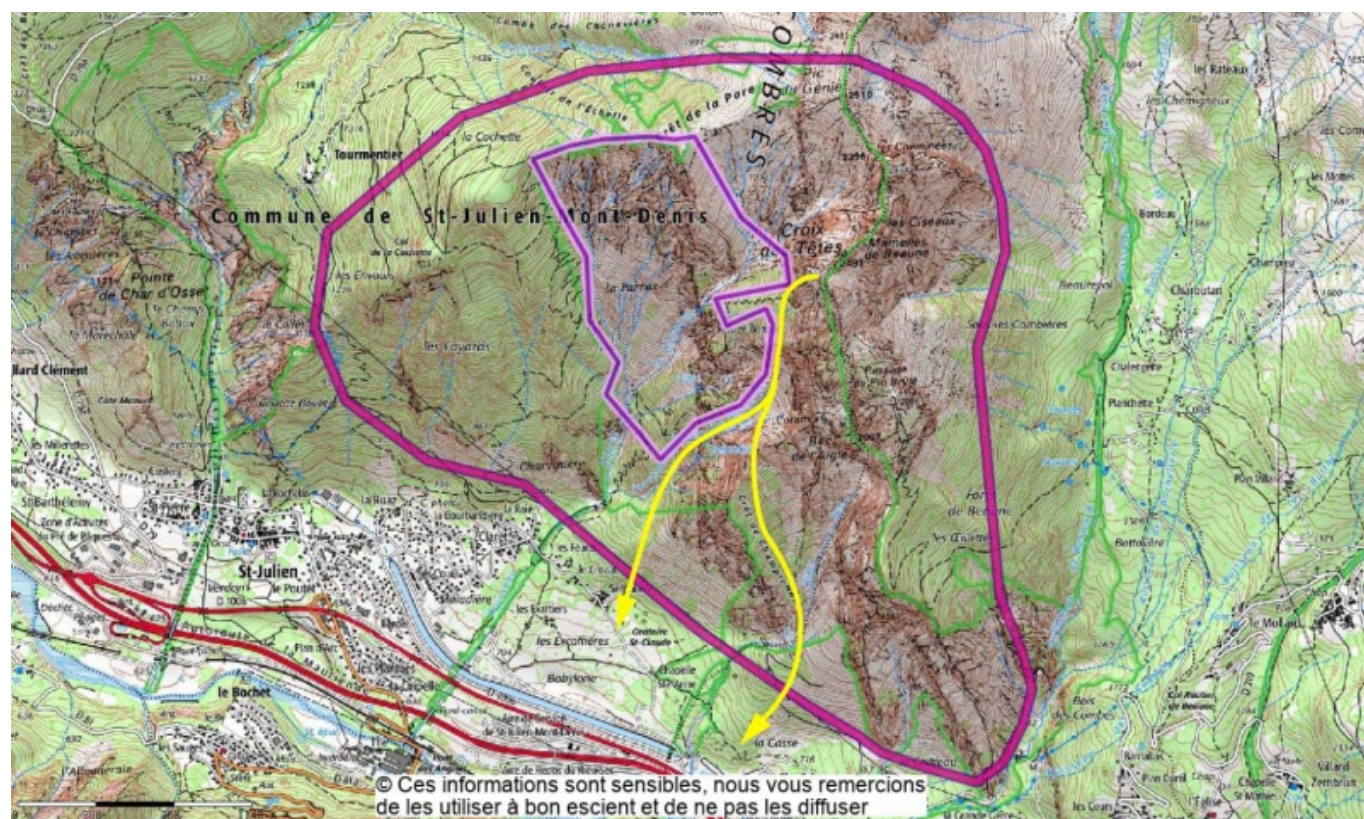




Nidification de Gypaètes

Octobre 2023, une nidification de Gypaètes a démarré dans les falaises au pied de la Croix des Têtes (sous la sortie du V rive gauche). Toutes les activités sont interdites dans la zone au dessus du nid du **1er novembre au 15 août**. Voir carte ZSM ci-dessous.

Les lignes grosses mono et wingsuit restent compatibles avec la nidification à condition de tourner rapidement vers le sud en direction de l'arrête pour la longer (Lignes jaune sur la carte ci-dessous). **Toutes les lignes plus à l'ouest sont malheureusement interdites pendant cette période (2 pièces, petites mono, débutants)**. Un vol dans la zone sensible pourrait mener à l'abandon du nid et la perte des poussins. Merci de la respecter.

Se renseigner si à nouveau ouvert après novembre 2024...



| | | |
|---|---|--|
|  <p>MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE</p> | <p align="center">Projet ZSM Gypaète barbu - Croix des Têtes</p> <p align="center">Toutes les activités sont interdites dans la zone coeur (trait fin) du 1er novembre au 15 août. Toutes activités bruyantes dont le survol motorisé à moins de 1000m sol sont à proscrire dans la zone tampon (trait épais).</p> |  <p align="right">Édité le 10/11/2023</p> |
|---|---|--|

Hélicoptères

Des travaux héliportés étant effectués dans le secteur, merci de prévenir le pilote avant chaque saut au +33616655776

Signaler son saut au PGHM de Modane afin d'éviter de croiser des hélicos en l'air en envoyant un mail à dag.modane@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans tous les cas ouvrez l'œil et tendez l'oreille avant de sauter

Exits

1er exit

la pierre tape à 250 mètres dans du vertical.

Départ en courant fortement conseillé afin de passer dans la projection un petit becquet 150 mètres plus bas.

2ème exit

la pierre tape à 230 mètres dans du vertical (tout le reste en dalle)

Ce spot est un véritable flirt avec les dalles : il serait dangereux de tirer avant d'avoir passer toutes les vires en dérive. Spot splendide pour paralpiniste expérimenté.

Accès : 2h

1000 mètres de dénivelé

Trace GPX

De Saint Jean de Maurienne, prendre la RN6 en direction de Saint Michel de Maurienne. A environ 7 km, quitter la RN6 en bifurquant à gauche sur une petite route montante parallèle à celle-ci, et prendre la direction La Villette puis Planchette.

Le départ se situe à gauche de la route de la « Planchette », 100 mètres avant la cote IGN 1361m. Du parking, suivre le sentier qui remonte en écharpe la forêt de Beaune. Il rejoint l'arête vers 1750 mètres et ne s'en éloignera jamais beaucoup. Suivre une succession de ressauts et de traversées sur un sentier bien marqué. Vers 2000 mètres, on prend pied dans une combe calcaire que le sentier remonte puis quitte après un virage à gauche par un couloir terreux qui amène sur l'arête au passage du Pin Brûlé. Du Pin Brûlé remonter une vague trace qui s'enfile bientôt dans un couloir raide qu'il faut gravir. Au sommet de ce couloir, prendre une vire facile, mais exposée au vide. Elle donne accès à un dernier couloir pierreux qui monte vers l'arête sommitale. De l'arête, descendre sur la gauche des gradins herbeux faciles qui conduisent aux exits.

Le 1er exit est un départ en courant évident sur une pente terreuse aménagée en direction de l'ouest. Le 2ème exit est un départ statique en face sud. Un rappel de 35 mètres est nécessaire pour atteindre une étrave au bout de laquelle se situe le départ.

Info ailes

1700m de dénivelé, 2,5km jusqu'au posé, 1.8 de finesse.

Info Pantz

Ce saut a été réalisé en pantz et est régulièrement tracké depuis : 1200m à 1300m, majeur pour les bons dériveurs ! Ne pas oublier la grosse ligne à haute tension qui traverse en bas !

Variante

Proposée par Julien Millot (novembre 2013) En aile pour paralpiniste confirmé. Départ positif.

Infos laser

| Deniv Avancée Commentaire | | |
|---------------------------|-----|--------------|
| 30m | 6m | 1ere vire |
| 60m | 12m | 2eme vire |
| 324m | 67m | Pied de face |

Accès variante

Même accès que pour les exits classiques. Au sortir du goulet, au moment de prendre les dalles pour redescendre vers les exits, tirer à gauche. Une corde en place. L'intérêt de l'exit est de gagner 30m par rapport au classique, et de partir directement le long de la ligne d'arête de la face, évitant ainsi le grand virage qui empêche de passer l'arête. Départ avec forte poussée, avec 2 vires bien prononcées. Pied de face bien plus bas. Depuis ce départ et avec une grosse finesse, il est possible de passer côté Est de l'arête, de contourner le bec de l'aigle par la gauche et de faire un vol de forêt. Incontournable !

45.265485, 6.440968

Autre saut de ce secteur

Bec de l'Aigle (Maurienne)

Récupérée de « https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Croix_des_têtes&oldid=11007 »

Catégories :

Zone Sensible
Savoie
Track Pantz
Track Pantz Monopiece
Wingsuit

-
- Dernière modification de cette page le 18 janvier 2024, à 13:05.
 - Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité - non commercial - partage à l'identique sauf mention contraire.

